



PROTÉGEZ

LES PERSONNES ET LES BIENS



Référencer son patrimoine sur l'application BatiFire pour :



Anticiper
des situations
pouvant mettre
en péril l'activité du site



Orienter les secours
vers les points
névralgiques
du bâtiment



**Renforcer la
sécurité** du
personnel
et du public



Réduire
au maximum
les dégâts et les
pertes d'exploitation

BatiFire est une **application** qui permet de **protéger des vies, préserver l'activité** des entreprises et des ERP et **sauvegarder le patrimoine** en facilitant l'intervention des secours.

OBJECTIF

PERMETTRE AUX SERVICES DE SECOURS DE GAGNER DE PRÉCIEUSES MINUTES LORS DE LEUR INTERVENTION.



COMMENT ?

En donnant la possibilité aux sapeurs-pompiers d'accéder à toutes les données, via l'application, qui leur seront utiles pour :

- ▶ établir leur stratégie d'intervention en amont de leur arrivée,
- ▶ connaître la configuration des lieux et des risques,
- ▶ prioriser les locaux et le matériel à sauvegarder,
- ▶ réduire leurs délais d'intervention,
- ▶ limiter au maximum les dégâts.

Les données embarquées sur l'application, sécurisées et cryptées, concernent :

- ▶ les conditions d'accès,
- ▶ la configuration du site,
- ▶ la définition et la localisation des risques,
- ▶ les spécificités,
- ▶ les consignes et les personnes à contacter.



Les sapeurs-pompiers peuvent consulter ces informations **dès l'appel au 18/112**, pendant le trajet **en direction du sinistre**, sur les lieux en **flashing un QR Code** fixé à l'entrée du bâtiment ou à la caserne lors de leur **formation**.

QUELS SONT LES TYPES DE BÂTIMENTS OU D'ACTIVITÉS CONCERNÉS ?

L'application BatiFire propose un référencement qui s'adapte à chaque situation. Tous les types de bâtiments peuvent être référencés :

- ▶ industries et ICPE,
- ▶ bâtiments d'habitation collectifs,
- ▶ établissements recevant du public (ERP),
- ▶ immeubles de grande hauteur (IGH),
- ▶ bâtiments tertiaires,
- ▶ ouvrages d'art,
- ▶ bâtiments patrimoniaux,
- ▶ musées,
- ▶ etc.

ZOOM SUR LE PLAN D'INTERVENTION

Le plan d'intervention est destiné à apporter des informations et des consignes **facilitant l'intervention des secours** internes et externes, en particulier les sapeurs-pompiers. **Il est obligatoire** dans les établissements recevant du public (ERP) et les bâtiments d'habitation collectifs. Ce plan est généralement prescrit pour les installations classées protection de l'environnement (ICPE) et fortement conseillé par les sapeurs-pompiers et les assureurs pour les autres établissements recevant des travailleurs (ERT). Dans le cas des établissements importants ou si le plan « simple » ne peut à lui seul donner toutes les informations, il doit être complété par un **dossier de sécurité**. Dans ce dossier sont référencés tout élément de compréhension jugé utile pour les secours : le plan de masse, le plan des réseaux, des consignes particulières, etc.

À travers l'application BatiFire, il est possible de **numériser et d'intégrer l'ensemble de ces informations** pour que les sapeurs-pompiers puissent les consulter lors des **différentes phases de leur intervention**.

BatiFire a été développée par le **Groupe BatiSafe**
spécialisé en sécurité incendie
depuis 2007.



*En partenariat avec
le SDIS de l'Ain et la CCI de l'Ain.*



OSCARS DE LA SÉCURITÉ INCENDIE 2021
décernés par la Fédération Française des Métiers de l'Incendie (FFMI).
Mention spéciale du jury pour BatiFire.

contact@batifire.fr | 04 79 61 81 96

Pour consulter nos conditions et tarifs, rendez-vous sur [batifire.fr](https://www.batifire.fr) 🔍